



NANCY BÉLANGER, COMMISSAIRE AU LOBBYING

COMITÉ PERMANENT DE L'ACCÈS À L'INFORMATION, DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'ÉTHIQUE

2023-05-12

MOTS D'OUVERTURE

Bonjour Monsieur le Président et membres du comité.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui au sujet du budget principal des dépenses, en compagnie de mes collègues du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique.

La *Loi sur le lobbying* exige que je maintienne le registre des lobbyistes, que j'accroisse la sensibilisation et la compréhension du régime de lobbying par l'éducation et que je mène des activités de conformité pour veiller à ce que la *Loi sur le lobbying* et le *Code de déontologie des lobbyistes* soient respectés.

FAITS SAILLANTS 2022-2023

J'aimerais souligner qu'en 2022-2023 :

- un record de près de 8 500 lobbyistes ont été actifs au cours de l'année, avec près de 7 000 lobbyistes enregistrés à tout moment;
- le nombre d'enregistrements actifs à tout moment est passé de 4 900 en 2021-2022 à plus de 5 300;
- les rapports de communications orales et arrangées avec un titulaire d'une charge publique désignée ont atteint un nouveau record, avec plus de 30 500 communications ;
- nous avons rencontré plus de 700 parties prenantes par le biais d'environ 80 présentations ;
- en plus des dossiers que nous avons reportés, nous avons entamé 29 évaluations préliminaires et avons déterminé qu'aucune autre mesure n'était nécessaire dans 24 cas ; et
- nous avons lancé 3 enquêtes et renvoyé 1 cas à la GRC.

EXERCICE FINANCIER EN COURS

Les priorités pour l'exercice financier en cours comprennent l'amélioration continue du Registre des lobbyistes. Ce travail cherche toujours à faciliter la saisie et la recherche d'informations sur les activités de lobbying enregistrées. Nous prévoyons également de fournir davantage de rapports de recherche et de statistiques dans le Registre.



Sur le plan de l'éducation, nous veillerons à ce que les lobbyistes comprennent la nouvelle version du *Code de déontologie des lobbyistes* qui devrait entrer en vigueur cet été. Nous développons également différents moyens d'accroître la sensibilisation et la compréhension de la Loi. Il s'agit notamment d'utiliser la rétroaction des parties prenantes pour cibler nos activités éducatives et toucher un plus grand nombre de personnes.

Cette année, nous allons également améliorer nos documents d'orientation sur l'application et la mise en œuvre de la *Loi sur le lobbying* afin que les parties prenantes aient accès à des informations plus claires et plus complètes.

En ce qui concerne nos activités en matière de conformité, la *Loi sur le lobbying* exige qu'une enquête soit menée lorsque j'ai des raisons de croire qu'elle est nécessaire pour assurer la conformité. Nous progressons dans 37 dossiers en cours, dont 33 évaluations préliminaires et 4 enquêtes. Lorsque j'ai des motifs raisonnables de croire qu'une infraction a été commise, je transmets le dossier à l'autorité policière appropriée et je suspends le dossier. À l'issue d'une enquête, mes conclusions sont communiquées au Parlement.

BUDGET

Le Commissariat accomplit son mandat et remplit ses fonctions grâce au travail inestimable d'un petit nombre d'employés dévoués – qui représente environ 28 postes dotés au cours des dernières années.

Mon budget annuel total est d'environ 5,5 millions de dollars. Environ 4 millions de dollars sont consacrés aux salaires et aux avantages sociaux de 33 employés à temps plein, ce qui laisse une somme de 1,5 million de dollars en budget opérationnel. Environ 0,7 million de dollars du budget opérationnel est dépensée pour obtenir des services, tels que la gestion des ressources humaines et des technologies de l'information, auprès d'autres institutions gouvernementales.

Il s'agit d'une enveloppe budgétaire très limitée. Elle offre peu de flexibilité pour réallouer des ressources ou pour embaucher des employés supplémentaires. De nombreuses personnes au sein du Commissariat assument de multiples responsabilités, et même à 33 postes, la taille du bureau ne permet pas de disposer d'une profondeur ou d'un renfort adéquat, en particulier lorsque nous faisons face à de nouvelles responsabilités corporatives ou que nous prévoyons innover pour mieux remplir notre mandat.



Malgré ce défi, nous favorisons un environnement de travail exceptionnel grâce au développement professionnel, aux efforts de rétention des employés et aux initiatives en matière de santé mentale.

Je suis très heureuse que le Commissariat ait été identifié dans le budget 2023 pour recevoir un montant supplémentaire de 0,4 million de dollars par année. Cette somme nous permettra d'embaucher quatre postes supplémentaires indéterminés afin d'atténuer quelque peu les risques liés à l'étendue des capacités. Si notre demande au gouvernement est approuvée, nous devrions recevoir ces fonds à la fin de l'automne.

CONCLUSION

Je voudrais conclure en remerciant chacun des membres du personnel du Commissariat. Je suis reconnaissante de leur dévouement, de leur professionnalisme et de l'excellence dont ils font preuve dans l'accomplissement de notre mandat.

Monsieur le Président et membres du Comité, je vous remercie et je répondrai volontiers à vos questions.